



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA SUPERVISION DE SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES

# SITUATION DES SFD

---

## 2012

---

TRIMESTRE 1

TRIMESTRE 2

TRIMESTRE 3

TRIMESTRE 4

## AVANT-PROPOS

--- 0 ---

La présente publication fait la situation trimestrielle du secteur à partir des données financières et non financières fournies par les Systèmes Financiers Décentralisés (Sfd).

Pour la deuxième année d'application des instructions 10-08-2010, 16-12-2010 et 20-12-2010, une amélioration continue de la quantité et de la qualité de l'information transmise par les SFD est constatée et les données recueillies concentrent plus de 82% du sociétariat, 79% de l'encours des crédits et 85% de l'encours des dépôts.

La Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés (DRS-Sfd) poursuit, à travers la Situation des Sfd, l'objectif qu'elle s'est fixée de mettre à la disposition des utilisateurs les données les plus récentes du secteur.

Un focus est attaché, en annexe, pour rappeler les indicateurs de rentabilité.

## Table des matières

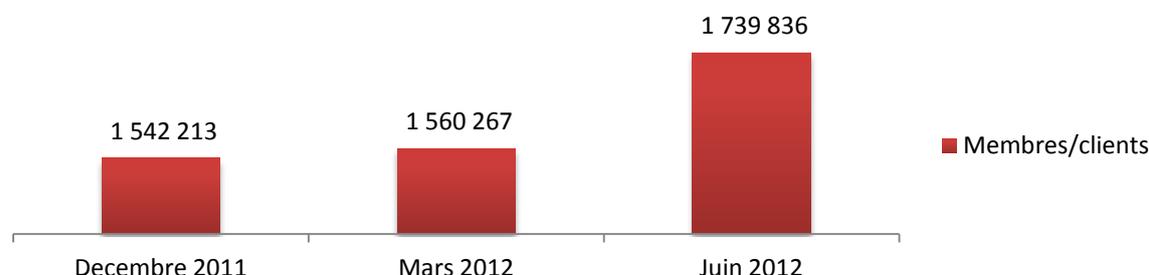
Evolution du nombre de membres/clients. ....	4
Encours des crédits.....	4
Taux de créances en souffrance .....	5
Dépôts .....	5
Dispositif prudentiel : Ratios .....	6
Limitation des risques auxquels est exposée une institution .....	6
La norme de capitalisation ou ratio de solvabilité .....	7
La liquidité des Sfd.....	7
Limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit.....	8
Couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables .....	8
Limitation des prises de participations .....	9
Financement des immobilisations.....	9
Limitation des prêts aux dirigeants et au personnel ainsi qu'aux personnes liées.....	10
Limitation des risques pris sur une seule signature .....	10
Focus : Indicateurs de rentabilité.....	11
Méthodologie de calcul des Indicateurs de rentabilité.....	12

Comparativement au premier trimestre 2012, le nombre de membres/clients des Systèmes financiers décentralisés (Sfd) a connu une forte progression au cours du deuxième trimestre. Il en est de même pour l'encours de crédit, et les dépôts, en hausse. Par contre, sur la même période, le portefeuille de crédit des Sfd s'est légèrement dégradé.

### Evolution du nombre de membres/clients.

Le nombre de membres/clients a augmenté au cours du deuxième trimestre passant de 1 560 267 à 1 739 836, soit une progression de 12% en glissement trimestriel. Le taux de pénétration des Sfd, indexé à la population totale, se situe à 13,4% et à 42,15% lorsqu'indexé à la population active à fin juin 2012.

**Graphique 1 :** Evolution du sociétariat

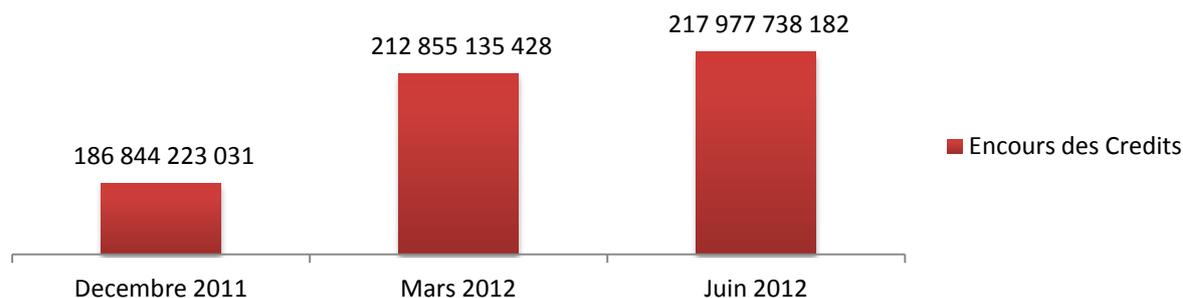


### Encours des crédits

#### Hausse de l'encours de crédit et du taux de créance en souffrance.

En fin juin 2012, malgré une décélération, la tendance haussière de l'encours de crédits octroyés par les Sfd s'est maintenue. En effet, l'encours de crédit s'est établi à 217,9 milliards contre 212,8 milliard le trimestre précédent et à 186,8 milliards en fin 2011, soit une progression de 2,1% contre 14% auparavant.

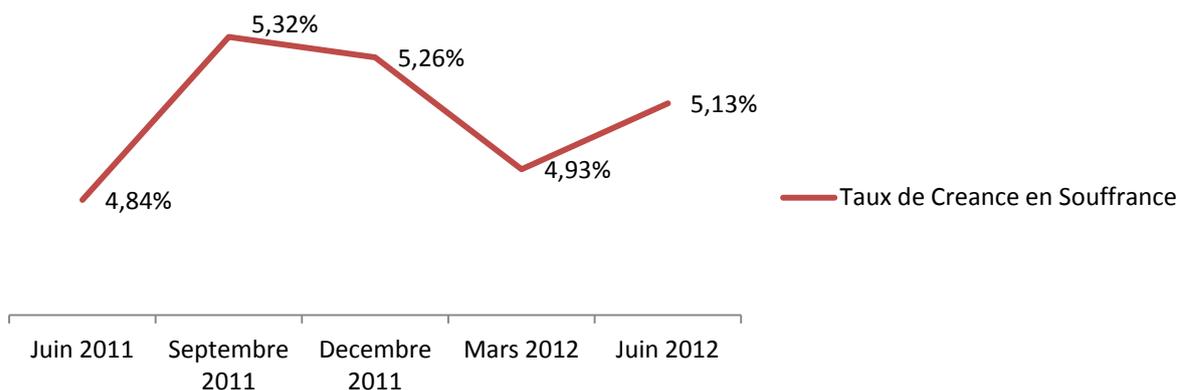
**Graphique 3 :** évolution de l'encours de crédit



## Taux de créances en souffrance

En fin juin 2012, il est constaté une légère dégradation de la qualité du portefeuille des Sfd, passant de 4,93% en Mars 2012 à 5,13% en Juin soit une légère hausse de 0,19 points de base en glissement trimestriel. Le taux de créance en souffrance reste au dessus de la norme fixé à 3% (PAR à 90 jours).

**Graphique 4:** Evolution du taux de créances en souffrance

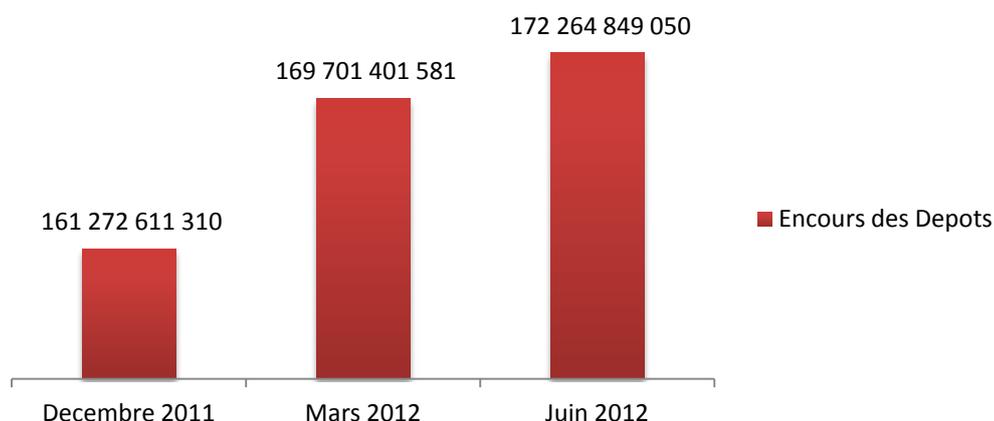


## Dépôts

**Hausse des dépôts à la fin du deuxième trimestre 2012.**

Les dépôts se renforcent à fin juin et se situent à 172,2 milliards, soit une hausse de 1,51% comparativement au trimestre précédent.

**Graphique 5 :** évolution de l'encours des dépôts



**Erratum note T4 2011 :** Encours des dépôts à fin 2011 revu à 161 milliards.

**Tableau récapitulatif:** Sociétariat, encours de crédits et dépôts des Sfd

	Décembre 2011	Mars 2012	Juin 2012	Evolution
Membres/clients	1 542 213	1 560 267	1 739 836	11,51%
Encours des Dépôts	161 272 611 310	169 701 401 581	172 264 849 050	1,51%
Encours des Crédits	186 844 223 031	212 855 135 428	217 977 738 182	2,41%
Taux de Créances en Souffrances	5,26%	4,93%	5,13%	0,19

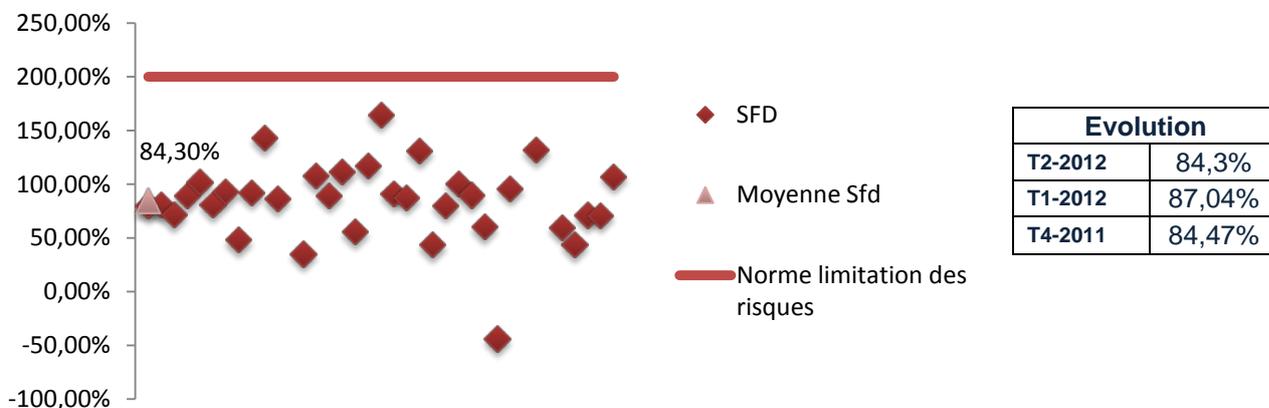
## Dispositif prudentiel : Ratios

Les Sfd sont tenu de transmettre à une fréquence mensuelle et/ou trimestrielle dix ratios déterminés par les instructions<sup>1</sup> de la Banque Centrale. Ces ratios renseignent sur la situation financière des Sfd.

### Limitation des risques auxquels est exposée une institution

Au deuxième trimestre 2012, les Sfd ont affiché une moyenne de 84.3% contre 87,04% au trimestre précédent.

Limitation des risques auxquels est exposée une institution



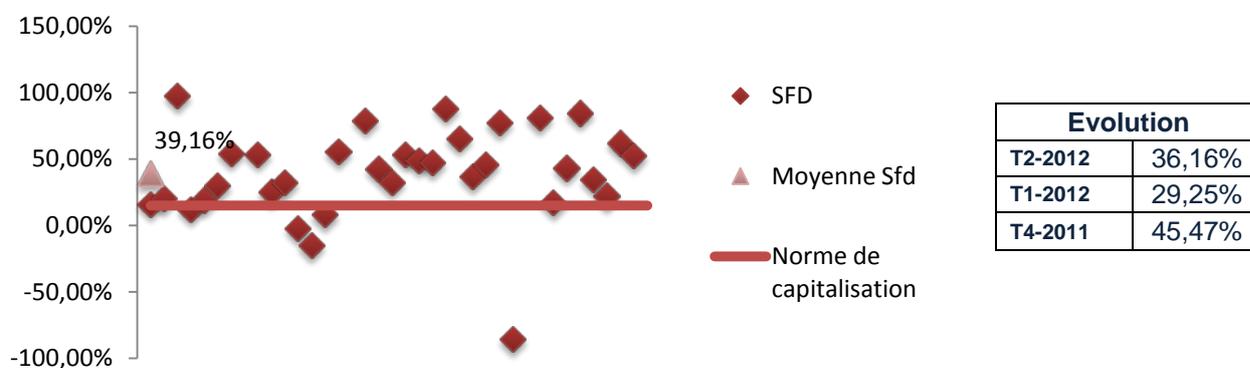
*Limite le risque global porté par l'institution, risque qui ne peut excéder le double des ressources internes et externes de l'institution. Il est déterminé par le rapport entre les risques portés et les ressources.*

<sup>1</sup> Instructions Banque Centrale : 10-08-2010 ; 16-12-2010

## La norme de capitalisation ou ratio de solvabilité

Au deuxième trimestre Le niveau de capitalisation des SFD s'est situé à 36,16% contre 29,25% au dernier trimestre.

Norme de capitalisation

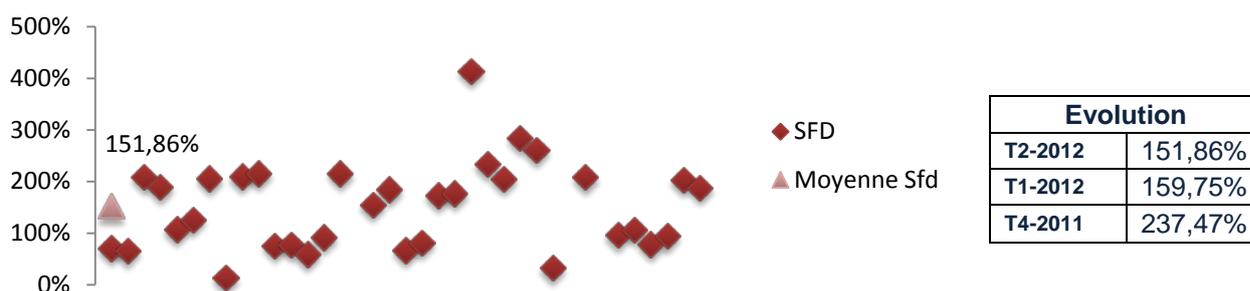


*Elle vise un minimum de solvabilité de l'institution au regard de ses engagements. Il se détermine par le rapport fonds propres sur actif total, la norme est de 15% minimum.*

## La liquidité des Sfd

Le ratio de liquidité est ressorti à 151,86%, toutes institutions confondues, contre 159,75% en fin janvier 2012.

Ratio de Liquidité



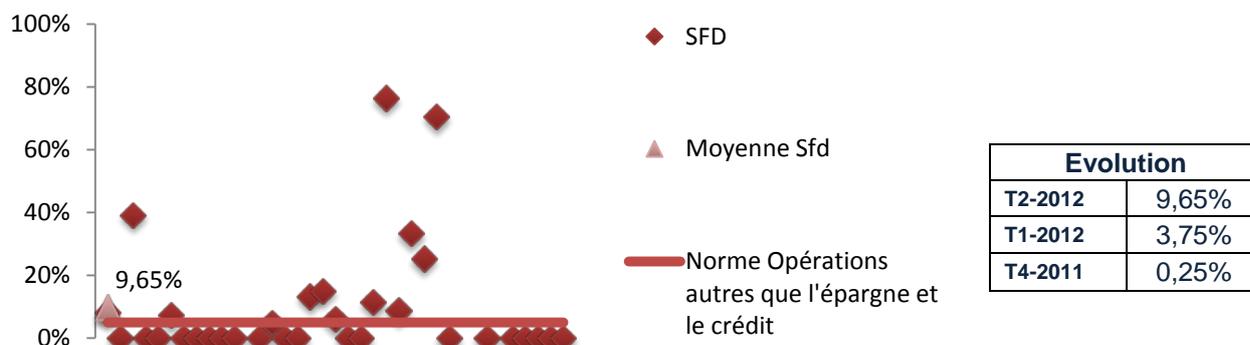
*La norme de liquidité est le rapport entre le passif exigible, l'encours des engagements et l'ensemble des valeurs disponibles et réalisables à court terme dont la norme est de 60% pour les institutions ne collectant pas de dépôt, 80% pour les institutions en réseaux et 100% pour les institutions isolées.*

*Elle mesure la capacité du Sfd à faire face à son passif exigible et honorer, en outre, ses engagements de court terme avec des ressources de court terme.*

## Limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit

A fin juin 2012, 9,65% des opérations effectuées par les Sfd ne sont pas liées aux activités d'épargne et de crédit contre 3,75% le trimestre précédent, s'approchant sensiblement de la norme fixée à un maximum de 5%.

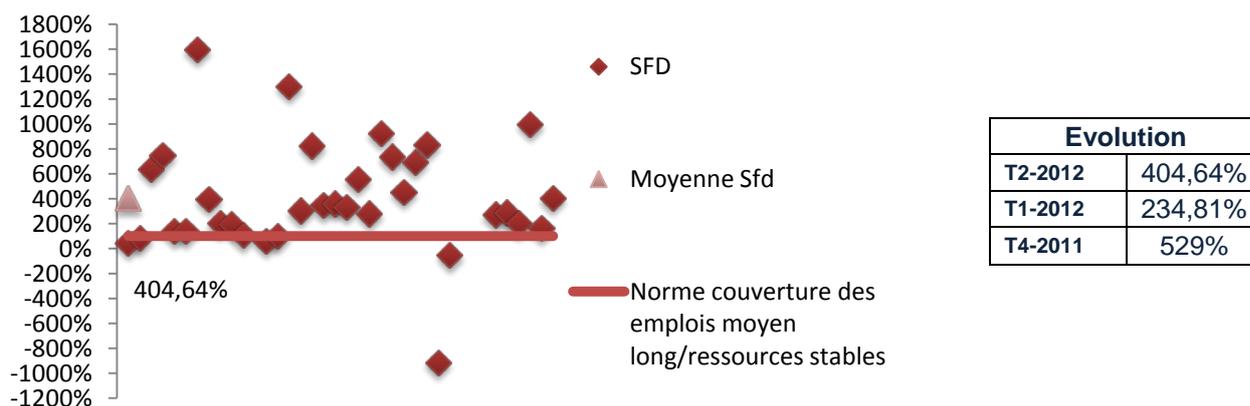
Limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit



## Couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables

A fin juin 2012, les ressources stables couvrent plus de 4 fois les emplois à moyen et long terme avec un taux de 404,64% contre 234,81% à fin mars 2012.

Couverture des emplois moyen et long par des ressources stables

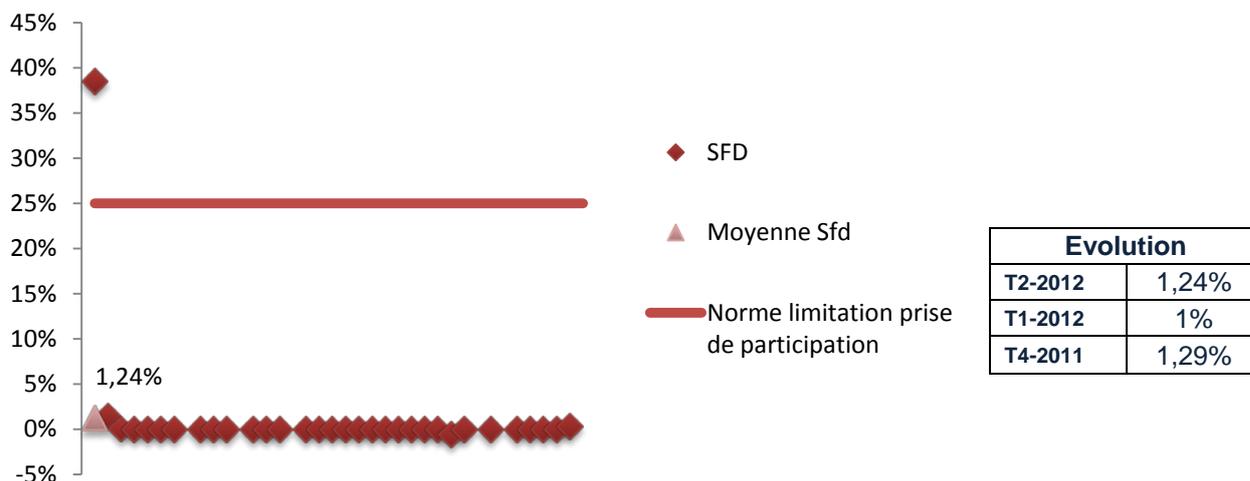


*Ce ratio est le rapport entre les ressources stables et le montant net des emplois à moyen et long terme. La norme fixée est un minimum de 100%. Ce ratio vise la limitation d'une transformation excessive de ressources à court terme en emplois de moyen ou long terme.*

## Limitation des prises de participations

Les prises de participation sont ressorties à 1,24% des fonds propres, restant ainsi dans des proportions sensibles aux trimestres précédent (1% fin mars et 1,29% fin décembre 2011). La norme de ce ratio est fixée à 25%, maximum, des fonds propres.

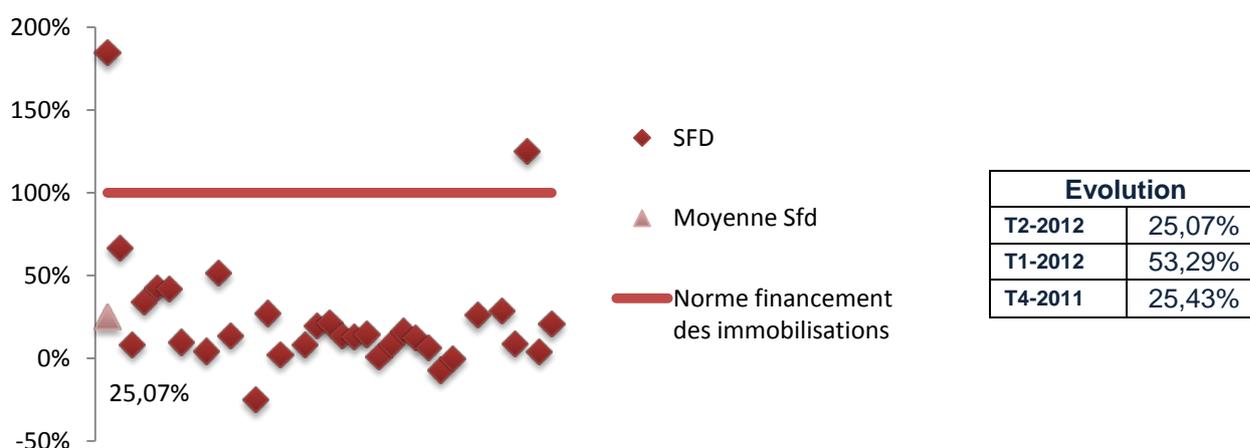
Limitation des prises de participation



## Financement des immobilisations

Au deuxième trimestre les Sfd ont, en moyenne, financé leurs immobilisations à hauteur de 25,07% de leurs fonds propres contre 53,29% le premier trimestre, pour une norme de 100% maximum.

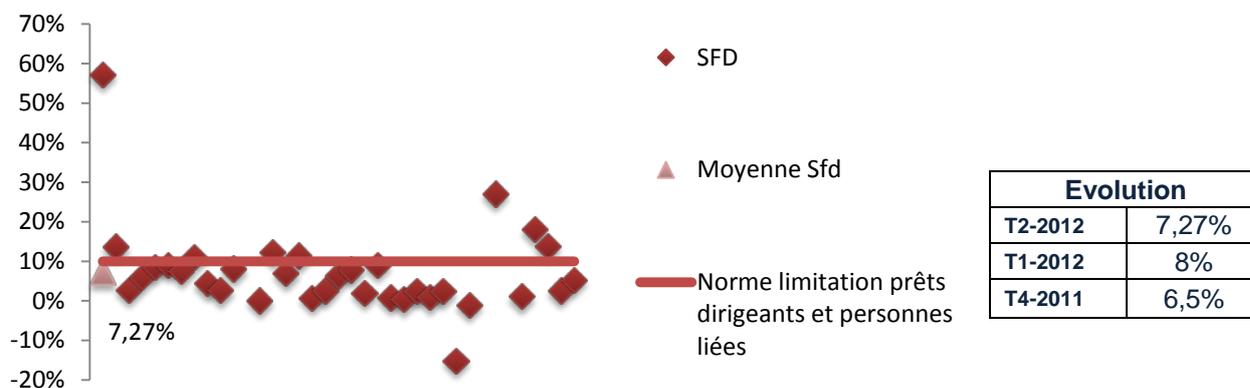
Financement des immobilisations par les fonds propres



## Limitation des prêts aux dirigeants et au personnel ainsi qu'aux personnes liées

La moyenne pour ce ratio a connu une baisse comparativement au trimestre précédent passant de 8% à 7,27% à fin juin 2012.

Limitation des prêts aux dirigeants et au personnel ainsi qu'aux personnes liées

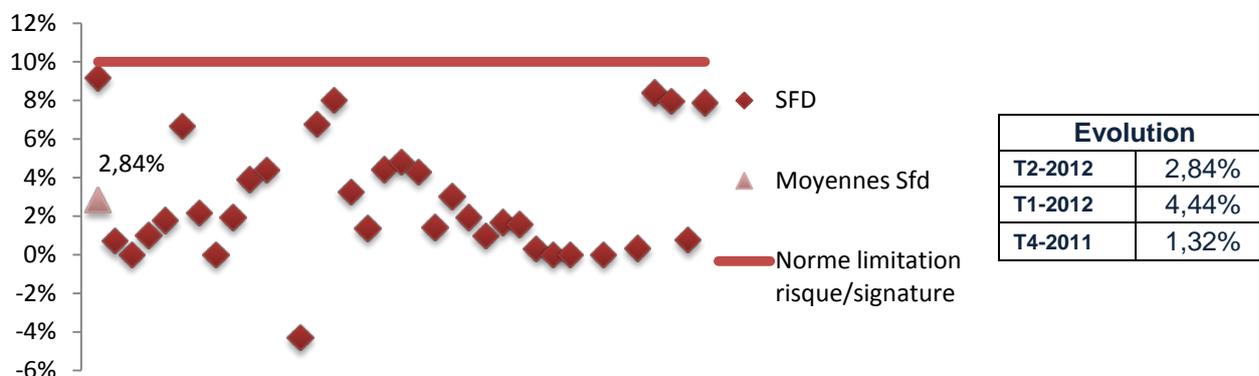


*Ce ratio a pour but de prévenir le risque de concentration de prêts et engagements en faveur des dirigeants et également de contrôler l'utilisation des crédits par ces derniers, la norme est fixée à un maximum de 10% indexé aux fonds propres de l'institution.*

## Limitation des risques pris sur une seule signature

A fin juin 2012, il est ressorti un ratio moyen de 2,84% contre 4,44% en fin mars 2012 soit une baisse de 1,6 point pour une norme de 10% indexée aux fonds propres.

Limitation des risques pris sur une seule signature



*Par risques, il faut comprendre l'encours des prêts accordés ainsi que les engagements de financement et de garantie consenti aux membres ou clients. Par une seule signature, il est fait référence à toute personne physique ou morale agissant en son nom propre et/ou pour le compte d'une structure dont elle détient directement ou indirectement un pouvoir de contrôle.*

## Focus : Indicateurs de rentabilité

Conformément à l’Instruction no 020-12-2010, les SFD doivent transmettre, en plus des indicateurs non financiers, cinq (5) familles d’indicateurs financiers regroupant les indicateurs de qualité du portefeuille, d’activité, d’efficacité/productivité, de gestion du bilan et **de rentabilité**. Les indicateurs de rentabilité regroupent :

**Le ratio de rentabilité des Fonds Propres**, dont la norme est fixée à un minimum de 15%. A fin juin, il est constaté une moyenne de 5,17% largement en deçà du seuil de rentabilité des fonds propres.

*Ce ratio indique la capacité du Sfd à générer des revenus à partir de ses fonds propres.*

**Le ratio de rendement sur actif**, au deuxième trimestre, il est ressorti un ratio de 1,62% en moyenne dans le secteur, également en deçà de la norme fixée à 3% minimum.

*Ce ratio indique la capacité du Sfd à générer des revenus à partir de son actif.*

**L’Autosuffisance opérationnelle**, avec une norme de 130% minimum, pour laquelle les Sfd ont affiché une moyenne de 116,99% à la fin du deuxième trimestre.

*L’autosuffisance opérationnelle nous indique si l’institution génère suffisamment de produits de ses opérations pour couvrir les charges que celles-ci engendrent.*

En ce qui concerne la **marge bénéficiaire** dont la norme est fixée à 20% minimum, il est ressorti un taux moyen de 12,92% au deuxième trimestre 2012.

*Ce ratio indique la marge de bénéfices réalisée sur les revenus générés par l’activité du Sfd*

A fin Juin, il est ressorti des données transmises par les Sfd, un **coefficient d’exploitation** moyen de 80,91% pour une norme fixée à 40% maximum pour les structures de crédit direct et 60% maximum pour les structures d’épargne et de crédit.

*Ce ratio indique l’efficacité du Sfd dans la maîtrise de ses charges et sa capacité à générer des produits supérieurs aux frais engendrés par l’activité. Il vise la pérennité de l’activité*

**Le ratio de rentabilité des Fonds Propres (Norme > 15%).**

*Résultat d'exploitation hors subvention*

---

*Montant moyen des Fonds Propres de la période*

**Le ratio de rendement sur actif (Norme > 3%).**

*Résultat d'exploitation hors subvention*

---

*Montant moyen de l'actif pour la période*

**L'Autosuffisance opérationnelle (Norme > 130%).**

*Montant des produits d'exploitation*

---

*Montant total des charges d'exploitation*

**La Marge bénéficiaire (Norme > 20%).**

*Résultat d'exploitation*

---

*Montant total des produits d'exploitation*

**Le Coefficient d'exploitation ( < 40% pour les structures de crédit direct et < 60% pour les structures d'épargne et de crédit ).**

*Frais Généraux*

---

*Produits financiers net*